

**Allocution du Haut-Commissaire**

-  
**jeudi 16 septembre 2021**

-  
*Seul le prononcé fait foi*

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

La situation sanitaire exceptionnelle de la Polynésie française m'a conduit il y a plus de trois semaines, en accord avec le Pays, à imposer des restrictions fortes de circulation, de rassemblement et d'activités. Elles sont applicables jusqu'à lundi prochain.

Je sais que **cette période est très difficile à vivre pour la population** en raison des deuils et des souffrances engendrées par cette terrible épidémie.

Les très nombreux contrôles réalisés à ma demande par les forces de l'ordre sur les routes et dans les établissements montrent que les mesures sont globalement bien respectées et je vous en remercie.

Le **confinement et le couvre-feu** sont des mesures souhaitées par certains mais redoutées par d'autres. Nos conditions de vie sont bouleversées et l'équilibre de beaucoup d'entreprises est sévèrement fragilisé.

Quoi qu'il en soit, il s'agit avant tout de mesures nécessaires lorsque les hôpitaux ne peuvent plus faire face correctement à l'afflux des patients et lorsque le nombre de contaminations devient extrêmement important.

Cela a été le cas au *Fenua* au mois d'août, et notamment le lundi 30 août, avec un **pic inédit de 426 hospitalisations** COVID dans les hôpitaux et cliniques.

Les dispositifs du confinement et du couvre-feu ont donc été mis en œuvre par le haut-commissariat dans **le cadre de l'état d'urgence sanitaire** qui a été instauré en Polynésie le 11 août.

**Ils sont venus compléter les premières mesures de freinage** des chaînes de contaminations qui avaient été adoptées dès le 30 juillet dernier lorsque les premiers signes de dégradation ont été identifiés.

**Des mesures nouvelles** ont été également mises en œuvre sur le territoire, en particulier **le filtre sanitaire pour les déplacements au départ de Tahiti** vers les archipels et au sein des îles sous le vent.

C'est donc avec un **dispositif administratif diversifié, robuste et adapté** en fonction de la situation de chaque île, que nous avons fait face à une nouvelle vague de contaminations qui s'est révélée fulgurante et meurtrière.

Après plusieurs semaines d'efforts et de contraintes, il est temps de tirer un bilan intermédiaire des effets de l'ensemble des dispositions prises par l'État [et le Pays] et d'envisager l'avenir.

**1) Le premier enseignement est que nous ne sommes pas tirés d'affaire : le COVID est toujours là et il est toujours aussi dangereux, en particulier pour les personnes fragiles et non encore vaccinées.**

- Le nombre de patients COVID dans les structures hospitalières s'élève ce matin à plus de 200 dont 50 en réanimation.

- Les cas actifs sont encore nombreux, notamment aux îles Sous-le-vent.

- Enfin, hélas, de nouvelles personnes décèdent chaque jour.

Dans ce contexte difficile et traumatisant pour de nombreuses familles polynésiennes, j'observe depuis quelques jours que **certains n'hésitent plus à promouvoir publiquement des thérapies et soins alternatifs**, au détriment des prises en charges médicales spécialisées.

Ce sont les mêmes qui contribuent à une **entreprise de dépréciation de la qualité du système de santé polynésien** ainsi que des apports de la science et de la médecine moderne.

Plusieurs critiques ont ainsi été adressées par voie de presse au centre hospitalier du Taaone dont le personnel travaille sans relâche depuis des semaines pour soigner les nombreux patients placés sous sa responsabilité.

Des insinuations, voire des propos explicites, ont été émis sur le prétendu manque de déontologie des équipes médicales et sur les risques qu'il y aurait à fréquenter les hôpitaux, les cliniques et les dispensaires.

**Ces attitudes ne sont pas tolérables, elles sont dangereuses pour la société et je les dénonce ce matin vigoureusement devant vous.**

Plusieurs des propos qui ont été tenus outrepassent la liberté d'expression et certains comportements sont susceptibles de relever d'une qualification pénale. Des investigations sont en cours et des plaintes ont été déposées.

J'appelle chacun à prendre ses responsabilités, à agir dans le respect du droit et dans l'intérêt des malades.

J'assumerai les miennes sans hésitation.

**Je veux donc affirmer ce matin ma confiance dans les établissements de santé de Polynésie et ma totale solidarité avec les cadres et les soignants** auxquels nous devons bien mieux que de la suspicion ou pire, des menaces à peine voilées.

Que l'on meurt du COVID à l'hôpital est une réalité, en Polynésie comme ailleurs.

Faut-il y voir un manque d'humanité et de savoir-faire des soignants ? Tout cela n'est pas sérieux !

Si l'on meurt du COVID à l'hôpital c'est parce que c'est là que les formes les plus graves sont prises en charge.

Mais surtout, en Polynésie comme ailleurs, **c'est avant tout le doute, la méfiance ou l'indécision vis-à-vis de la vaccination qui font des ravages.**

90 % des personnes décédées n'étaient pas vaccinées et les personnes décédées malgré un vaccin complet souffraient toutes de comorbidités importantes.

Que l'on s'interroge sur le vaccin est une réaction normale.

En revanche, ne pas faire l'effort de se renseigner sérieusement auprès d'un professionnel est une négligence qui peut coûter très cher.

Malgré les risques majeurs que sont l'absence de vaccination de nombreux malades et l'existence de comorbidités, l'hôpital déploie toutes les capacités humaines et matérielles disponibles pour sauver les patients.

Le résultat de l'action des soignants, c'est que depuis le début de la vague de contamination actuelle, **ce sont 900 personnes qui sont sorties du CHPF guéries du COVID.**

Dans ce contexte troublé, nous devons tous rester unis et répondre aux attentes de la population. C'est pourquoi je demande **à l'ensemble des représentants des institutions publiques, du monde économique, de la communauté médicale et des confessions religieuses de faire preuve de cohérence et de lucidité.**

Notre rôle n'est pas de contribuer à la confusion des esprits mais bien d'éclairer le chemin qui nous conduira à sortir d'un monde profondément affecté par ce virus.

\*\*\*

Vous l'avez compris : la situation sanitaire demeure grave et fragile et il convient de ne pas relâcher la vigilance collective.

**2) Dans ce climat pesant, le second enseignement de la période qui vient de s'écouler est que les mesures de freinage de l'épidémie ont produit les résultats escomptés**

Plusieurs indicateurs montrent désormais que nous avons passé le plus dur de cette nouvelle vague épidémique.

- **Le taux d'incidence** moyen était encore particulièrement haut la semaine dernière (580 cas / 100 000 habitants) mais il est néanmoins désormais bien inférieur aux 3500 /100 000 observés lors du pic de crise fin août.

Les calculs sont cours pour déterminer le taux actuel, mais les premières données indiquent d'ores et déjà que ce taux moyen a encore diminué tout en demeurant nettement au-dessus des seuils d'alerte.

- **Les consultations COVID** dans les cabinets de médecins libéraux sont en diminution et les appels aux services d'urgence également.

- Sur l'ensemble des archipels **le nombre des hospitalisations** a baissé significativement même s'il dépasse encore actuellement les chiffres qui avaient été atteints en octobre 2020 lors de la précédente vague du virus (moins de 180 au pic de crise en 2020).

- Enfin, depuis plusieurs semaines **les soignants sont en nombre suffisant dans l'ensemble des structures de santé du Pays et au CHPF grâce au soutien massif accordé par l'État à la Polynésie française.**

Ce soutien exceptionnel a été engagé dès le 15 août dernier avec l'arrivée du premier détachement de la réserve sanitaire de Santé publique France.

À l'heure où je vous parle, **232 personnes venues de métropole luttent contre le virus** et participent à la campagne de vaccination avec les soignants polynésiens, les équipes des PCS des communes et de la direction de la santé du Pays qui s'est mobilisée très efficacement pour faciliter l'accueil des renforts et leur projection dans les archipels.

Ces soutiens seront plus de 300 d'ici demain, dont 44 sapeurs pompiers et militaires de la sécurité civile dont la mission vient d'être prolongée d'une semaine. Les relèves seront assurées dans la durée en fonction des besoins qui seront exprimés par le Pays et l'hôpital (elles ont d'ailleurs d'ores et déjà débuté).

Par ailleurs, afin de soulager l'hôpital, **un vol médicalisé pris en charge par l'État vient d'être spécialement affrété** dans le cadre d'une opération exceptionnelle qui mobilise un avion de ligne et près de 40 professionnels de santé et de la sécurité civile. Jamais une telle opération n'a été menée jusqu'à présent.

Certains avaient pensé que la Polynésie était oubliée de la métropole au profit des Antilles. Les semaines qui viennent de s'écouler ont prouvé l'exact contraire.

Le président de la République l'avait dit lors de son passage au *Fenua* : **La solidarité nationale fonctionne pleinement en temps de crise sur l'ensemble du territoire, c'est l'esprit même de la République.**

\*\*\*

Les résultats des mesures de freinage de l'épidémie sont donc perceptibles et encourageants mais ils n'ont pas encore permis de retrouver une situation sanitaire totalement maîtrisée, nous en sommes encore loin. Il faut donc consolider les premiers résultats enregistrés.

Nous avons échangé avec le président Edouard FRITCH sur ce sujet et sommes tombés d'accord sur le fait qu'il n'est pas possible dans ces conditions d'envisager un retour à la vie normale, c'est-à-dire un quotidien sans aucune contrainte sanitaire, dès la semaine prochaine.

Nous avons donc décidé de mettre en œuvre une stratégie de déconfinement, qui va s'étaler sur plusieurs semaines à compter du lundi 20 septembre et qui sera caractérisée par les principes que vous connaissez bien désormais : la **progressivité** et la **réversibilité**.

*Progressivité*, car nous adapterons le dispositif en l'allégeant au fur et à mesure que la situation sanitaire s'améliorera et que la vaccination progressera.

Si ces indicateurs s'améliorent, nous pourrons accélérer le rythme du retour à la normale.

*Réversibilité*, car si le nombre de cas actifs augmente à nouveau et que les entrées à l'hôpital sont en hausse, les contraintes seront renforcées à nouveau.

**La première phase de déconfinement sera opérée dans les conditions suivantes, à compter du lundi 20 septembre et jusqu'au lundi 27 septembre :**

- 1) Le couvre-feu est maintenu sur l'ensemble de la Polynésie française de 20h à 04h00 du matin ;
- 2) Le confinement en semaine sera levé aux îles du Vent et îles Sous-le-Vent ;
- 3) Le confinement le week-end appliqué sur 30 îles des Australes et des Tuamotu-Gambier sera également levé ;
- 4) Le confinement le week-end est maintenu à Tahiti, Moorea, Raiatea, Huahine, Tahaa, Bora Bora et Maupiti. Il débutera à 14h00 le samedi.

Durant cette période de confinement, l'accès aux plages sera interdit sur ces îles.

Ces mesures vont permettre **la réouverture des écoles**, collèges et lycées selon des modalités que le président Fritch va préciser.

- 5) Les rassemblements de plus de 10 personnes demeurent interdits sur l'ensemble des archipels ;
- 6) Les magasins et commerces seront ouverts en semaine et le samedi matin, avec port du masque obligatoire et une limite de jauge de 4m<sup>2</sup> par client ;
- 7) Les restaurants et débits de boisson pourront accueillir de la clientèle en dehors des heures de couvre-feu ou de confinement, avec un protocole d'accueil identique à celui qui était mis en œuvre jusqu'au mois de juin : notamment les tables de 6, séparées d'un mètre.  
Les événements musicaux et artistiques y seront interdits ;
- 8) Les établissements de sport couverts et de plein air seront ouverts uniquement pour les activités sportives encadrées, dans la limite de 50 % de leur capacité d'accueil et en respectant un espace de 16m<sup>2</sup> par utilisateurs lors des activités à forte intensité cardio.  
L'accueil des groupes scolaires et des mineurs y sera possible.  
Les compétitions et événements sportifs seront en revanche interdits, de même que les espaces de restauration et de boisson.
- 9) Les musées, salles d'exposition et cinémas resteront fermés ;
- 10) Les établissements d'enseignement artistiques pourront accueillir les élèves ;
- 11) Les salles de réunion, chapiteaux, salles de spectacle, tentes et structures assimilées pourront accueillir du public avec un siège sur deux, le port obligatoire du masque et sans espace de restauration ou de boisson dans le cadre des seules activités autorisées, parmi lesquelles notamment les activités des groupes scolaires et périscolaires ou à destination exclusive des mineurs, les activités physiques des professionnels ou liées à des formations, les formations et épreuves de concours ou d'examens.  
Les manifestations festives, culturelles et sportives demeurent interdites.
- 12) Les bibliothèques et centres de documentation seront ouverts ;
- 13) Les salles de jeux resteront fermées ;

14) Les foires, salons, fêtes foraines, brocantes, bingo, combats de coq demeurent interdits ;

15) Les croisières seront autorisées individuellement à reprendre progressivement leur activité, sous réserve que l'ensemble de l'équipage et des passagers soit vacciné et sous réserve de l'accord des maires concernées par les zones d'escale.

Il n'y aura pas d'escale possible le week-end dans les archipels encore soumis au confinement de fin de semaine.

Le charter nautique et la plaisance pourront également reprendre selon des modalités qui seront précisées avec les acteurs du secteur très rapidement par le Haut-commissariat et le ministère du tourisme.

16) En attendant la mise en œuvre du pass sanitaire en Polynésie, **le dispositif actuel qui permet de s'assurer du statut sanitaire des voyageurs qui quittent Tahiti** pour les autres archipels restera en vigueur, ainsi que pour les trajets internes aux îles du Vent. Ainsi, les voyageurs devront disposer d'un certificat de vaccination ou détenir un motif impérieux de déplacement accompagné du résultat d'un test COVID négatif de moins de 3 jours.

\*\*\*

Je vous l'ai indiqué lors de ma dernière allocution, les mesures administratives sont nécessaires, mais elles ne suffisent pas.

**Je tiens tout d'abord à féliciter et à remercier les nombreuses personnes qui ont été se faire vacciner récemment.**

Grâce à vous, nous sommes passés en quelques semaines de **26 %** de la population générale vaccinée le 15 juillet à **46 %**

C'est un succès indéniable et je m'en réjouis pleinement, tout comme le président du Pays. **Mais il faut faire mieux encore** pour faire face efficacement à la propagation du virus et à ses conséquences les plus graves.

Nous devons absolument parvenir à une couverture vaccinale suffisante dans les meilleurs délais.

**Je demande donc à tous ceux qui n'ont pas encore franchi la porte d'un centre de vaccination de le faire au plus vite.**

La liberté de choix doit être mesurée à la lumière des contraintes qu'elle provoque sur les autres.

Ces contraintes sont majeures depuis plusieurs mois pour chacun et chacune d'entre nous, sans distinction entre ceux qui ont fait preuve de responsabilité individuelle et collective et ceux qui refusent de considérer davantage que leur situation personnelle. Elles ne peuvent donc pas durer éternellement.

**Le recours à la vaccination est la seule voie raisonnable, responsable et durable pour sortir de la crise du COVID, accompagné de la mise en œuvre du passe sanitaire.**

\*\*\*

Une nouvelle fois je vous demande de respecter les règles avec toutes les contraintes que cela implique, c'est vrai , mais cela est absolument nécessaire pour nous protéger.

Avec l'effort de tous, nous allons surmonter cette nouvelle épreuve, j'en suis convaincu.